

**RAPPORT D'ÉTAPE ET PROPOSITION CONCERNANT LA RÉUNION DES GROUPES  
CONSTITUTIFS DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT PARTENAIRES**

**Pour décision**

---

**1. OBJECTIF STRATEGIQUE**

1.1 Le présent document a pour objectifs de présenter au Conseil d'administration un rapport d'étape précisant le résultat et la valeur ajoutée des réunions des groupes constitutifs des pays en développement partenaires (PDP) préalables à celles du Conseil que le Secrétariat a organisées après en avoir obtenu l'autorisation du Conseil en juin 2014, et de demander au Conseil d'autoriser le financement des réunions des PDP en 2016 et dans les années qui suivront.

**2. DÉCISION RECOMMANDÉE**

2.1 Le Secrétariat demande au Conseil d'adopter la décision suivante :

**BOD/2015/12-XX – Soutien aux groupes constitutifs des PDP du GPE** : Le Conseil d'administration :

1. autorise l'affectation d'un crédit supplémentaire de 350 000 dollars, puisé dans le Fonds du Partenariat mondial pour l'éducation, au financement des réunions des groupes constitutifs des PDP préalables à celles du Conseil jusqu'en 2016 ;
2. demande au Secrétariat d'inclure, à partir de juillet 2016 et sous forme de poste budgétaire distinct, le coût prévu des réunions des groupes constitutifs des PDP préalables à celles du Conseil dans son budget de base annuel en vue de le soumettre à l'approbation du Conseil ; et
3. demande à recevoir chaque année, annexé au rapport de la directrice générale, un bref rapport d'avancement sur les résultats et avantages de ces réunions.

**3. CONTEXTE**

3.1 À sa réunion de juin 2014, le Conseil a autorisé le Secrétariat à dépenser jusqu'à 700 000 dollars pour organiser les réunions des six groupes constitutifs de PDP (Afrique 1, 2 et 3 ; Asie et Pacifique ; Amérique latine et Caraïbes ; Europe de l'Est, Moyen-Orient et Asie centrale) préalables aux deux réunions en présentiel du Conseil de décembre 2014 et mai 2015. À la même

époque, le Conseil a aussi demandé au Secrétariat de lui présenter, après la tenue des réunions des groupes constitutifs, un rapport d'évaluation et d'avancement assorti d'options visant à minimiser les coûts, afin d'étudier le degré de succès du mécanisme des réunions des groupes constitutifs. Le présent document est la réponse à cette demande.

3.2 En mai 2015, le Conseil a autorisé l'ajout de 350 000 dollars au budget annuel du Secrétariat pour financer l'organisation des réunions des groupes constitutifs de PDP préalables à celles du Conseil (les « réunions préalables ») jusqu'en décembre 2015.

3.3 Considérant l'utilité manifeste des réunions préalables et l'importance de continuer à renforcer la communication et la coordination au sein des groupes constitutifs de PDP, le Secrétariat propose d'approuver l'allocation d'un dernier montant supplémentaire pour défrayer le coût de la réunion préalable des groupes constitutifs de PDP de juin 2016 et, à partir de juillet 2016, d'inclure systématiquement le financement des réunions des groupes constitutifs de PDP au budget de base annuel du Secrétariat.

#### **4. RÉSULTATS ET UTILITÉ DES RÉUNIONS DES GROUPES CONSTITUTIFS DE PDP**

##### ***Objectifs des réunions***

4.1 Les réunions des groupes constitutifs de PDP avaient initialement deux objectifs : d'une part, améliorer la consultation, la communication et la coordination au sein des groupes constitutifs de PDP et entre eux, afin qu'ils se concertent davantage et présentent une position plus représentative aux réunions du Conseil ; d'autre part, associer plus étroitement ces groupes aux démarches en matière de gouvernance et au travail du Partenariat en général, afin de resserrer les liens entre l'échelon mondial et l'échelon national. Depuis, ces objectifs ont évolué, les groupes constitutifs de PDP souhaitant y ajouter un élément d'échange de connaissances et de partage de connaissances.

4.2 On a demandé à la soixantaine de ministères de l'Éducation membres du Partenariat mondial (y compris certains ministères fédéraux) de désigner chacun un responsable chargé d'assurer la liaison entre le ministère du PDP et le Secrétariat pour toutes les activités concernant les réunions des groupes constitutifs de PDP. Le Secrétariat a invité ces chargés de liaison à représenter les intérêts et positions de leur pays lors de ces réunions.

##### ***Réunions des groupes constitutifs de PDP tenues jusqu'ici***

4.3 Dans un premier temps, l'initiative allemande BACKUP pour l'éducation en Afrique a organisé cinq réunions de groupes constitutifs de PDP (les réunions d'Abidjan et Accra en 2012 ; une conférence audio et une réunion à Addis Abeba en 2013 ; et la réunion de Bujumbura en 2014). À la

suite de la décision prise par le Conseil en juin 2014, deux séries de réunions préalables ont été organisées, l'une en décembre 2014 et l'autre en mai 2015, comme l'indique le Tableau 1. Dans les deux cas, les chargés de liaison ont été divisés en deux groupes, l'un réunissant les groupes constitutifs Afrique 1, 2 et 3 (pour former un groupe constitutif Afrique) et l'autre combinant les groupes constitutifs Amérique latine et Caraïbes, Asie et Pacifique, et Europe de l'Est, Moyen-Orient et Asie centrale (pour former un groupe constitutif Reste du monde (RDM)). En octobre 2015, une mini réunion de groupes constitutifs de PDP a été organisée pour les 12 chargés de liaison des PDP siégeant au Conseil, en préparation au séminaire de réflexion du Conseil à Washington. Enfin, pour la première fois, une réunion plénière rassemblant tous les groupes constitutifs de PDP aura lieu en décembre 2015 avant la réunion du Conseil qui aura lieu le même mois.

**Tableau 1. Réunions des groupes constitutifs de PDP  
(décembre 2014 – décembre 2015)**

<b>Groupes constitutifs</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>
Afrique	30 nov. au 2 déc. 2014	Kigali (Rwanda)
RDM	8 au 10 déc. 2014	Washington (États-Unis)
RDM	9 au 12 mai 2015	Dubaï (EAU)
Afrique	12 au 16 mai 2015	Dakar (Sénégal)
12 chargés de liaison de PDP siégeant au Conseil	13 oct. 2015	Washington (États-Unis)
Afrique + RDM	2 au 4 déc. 2015	Kampala (Ouganda)

***Résultats des réunions des groupes constitutifs représentant les PDP***

4.4 Tenues avant les réunions du conseil d'administration, les réunions ont permis aux PDP de se consulter au sein des groupes constitutifs et entre ces derniers, de se pencher sur les questions prioritaires afin de présenter une position consensuelle lors des réunions du Conseil, de mieux comprendre les processus du GPE et de s'engager dans un échange de connaissances Sud-Sud. On trouvera une liste détaillée de résultats au Tableau 2. Nous avons inclus à l'Annexe 1 un exemple de rapport sommaire de réunion de groupes constitutifs, portant en l'occurrence sur la réunion tenue à Dakar en mai 2015.

**Tableau 2. Résultats des réunions des groupes constitutifs de PDP**

Activités	Indicateurs	Résultats
<b>Réunions des groupes constitutifs de PDP préalables à celles du Conseil</b>	Nombre de réunions préalables	<p>Total de 4 réunions préalables tenues en décembre 2014 et mai 2015 pour les groupes constitutifs d’Afrique et du RDM</p> <p>1 mini réunion préalable en octobre 2015 pour les 12 chargés de liaison des PDP siégeant au Conseil</p> <p>1 réunion préalable plénière en décembre 2015 pour les groupes constitutifs Afrique + RDM</p>
	Nombre de chargés de liaison des PDP ayant participé aux réunions de groupes constitutifs de PDP	<p><u>Décembre 2014</u> : 37 pour l’Afrique ; 17 pour le RDM</p> <p><u>Mai 2014</u> : 38 pour l’Afrique ; 16 pour le RDM</p> <p><u>Octobre 2015</u> : 12 pour les PDP siégeant au Conseil</p> <p><u>Décembre 2015</u> : (à confirmer)</p>
	Rapports sur les résultats des réunions de groupes constitutifs de PDP	<p>3 séries de comptes rendus des réunions ont été produites et distribuées aux groupes constitutifs de PDP (voir Annexe 1)</p> <p>Ces comptes rendus contribuent à promouvoir la transparence et le respect de l’obligation de rendre compte dans le cadre des prises de décisions et constituent un historique des positions et points de vue des groupes constitutifs sur les sujets examinés.</p>
	Fiches d’évaluation	<p>Après chaque réunion, des fiches d’évaluation ont été distribuées en vue de prendre en compte les suggestions des chargés de liaison et d’améliorer le déroulement des réunions à l’avenir.</p>

<b>Réunions du Conseil</b>	Distribution des documents du Conseil  Présentation de la position des groupes constitutifs aux réunions du Conseil	Les documents du Conseil ont été distribués à tous les chargés de liaison des PDP avant les réunions de leurs groupes constitutifs, afin de faciliter la consultation.  Les administrateurs représentant les PDP ont présenté la position consensuelle de leurs groupes constitutifs aux réunions du Conseil de décembre 2014 et mai 2015.
<b>Processus du GPE</b>	Améliorer la connaissance des processus et lignes directrices du GPE dans les PDP	Lors des réunions préalables de décembre 2014 et mai 2015, les processus suivants du GPE ont été examinés :  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le plan stratégique du GPE (2012 – 2015)</li> <li>- Le nouveau modèle de financement du GPE</li> <li>- L'examen du portefeuille du GPE et le rapport sur les résultats de l'éducation</li> <li>- L'élaboration de plans sectoriels de l'éducation (PSE) crédibles</li> <li>- Les lignes directrices du GPE sur les requêtes de financement<sup>1</sup></li> </ul>
<b>Échange et partage de connaissances Sud-Sud</b>	Nombre d'activités de partage et d'échange de connaissances	Présentation d'études de cas nationales (mai 2015) ; visite d'écoles au Sénégal (mai 2015) ; visite d'écoles en Ouganda (à confirmer)
<b>Plans de communication et d'action</b>	Plans de communication et d'action (PCA) des PDP	Les groupes constitutifs d'Afrique et du RDM ont rédigé des PCA préliminaires lors des réunions des groupes constitutifs des PDP.  Un PCA mondial préliminaire a été préparé et sera finalisé en décembre 2015 (voir Annexe 2)

### ***Plans de communication et d'action***

4.5 En plus de permettre aux chargés de liaison des PDP de délibérer au sujet des questions prioritaires, en vue de présenter une position consensuelle aux réunions du Conseil, les réunions des groupes constitutifs des PDP ont permis à ceux-ci d'élaborer leurs plans de communication et

---

<sup>1</sup> Pour les discussions sur le nouveau modèle de financement et les PSE, on a invité une personne de plus pour chaque pays en puisant les fonds supplémentaires dans le budget de l'Équipe de soutien aux pays (ESP) pour réduire les coûts.

d'action (PCA). Les PCA sont des outils aidant les pays à rendre le travail de leur groupe constitutif le plus efficace et efficient possible. Ils prennent la forme d'un plan de travail précisant les activités, les indicateurs, les résultats recherchés, le calendrier de réalisation et la répartition des responsabilités entre organisations et individus. Les PCA ont un double objectif : 1) cerner les besoins des groupes constitutifs en matière de gouvernance (coordination, communication et consultation) ; et 2) répondre à leurs besoins en matière de renforcement des capacités et d'échange de connaissances, en favorisant notamment l'apprentissage Sud-Sud. Les PCA ont une utilité stratégique, car ils soutiennent le bon fonctionnement du Partenariat en alignant les compétences, ressources et connaissances techniques dont dispose l'organisation dans son ensemble sur les besoins des groupes constitutifs de PDP. C'est le Secrétariat qui coordonne la mise en œuvre des PCA.

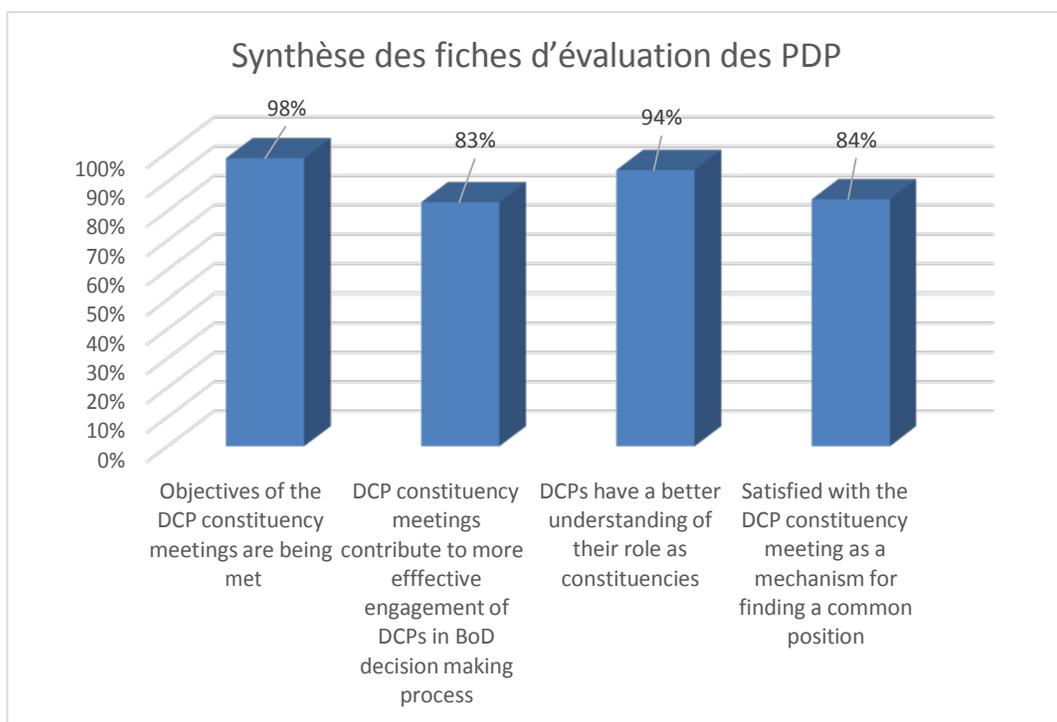
4.6 À la suite de la réunion des groupes constitutifs des PDP de décembre 2014, les groupes constitutifs d'Afrique ont demandé une aide technique et financière pour achever leur PCA. En réponse à cette demande, l'initiative allemande BACKUP pour l'éducation en Afrique a embauché un spécialiste qui a collaboré directement avec les groupes constitutifs Afrique 1, 2 et 3 pour compléter le PCA Afrique.

4.7 Dans un premier temps, les groupes constitutifs Afrique et RDM ont élaboré séparément leur PCA, mais, compte tenu de la similarité des besoins exprimés, les plans ont été combinés dans un PCA mondial. Pour produire la version préliminaire de ce document, dont on trouve un résumé à l'Annexe 2, on a intégré les travaux du groupe constitutif RDM au plan formulé par les groupes constitutifs d'Afrique. Le PCA mondial sera mis en forme définitive en décembre 2015. Le Secrétariat remercie l'initiative Back-Up pour le soutien qu'elle lui a apporté dans cette démarche.

### ***Utilité des réunions des groupes constitutifs des PDP***

4.8 Comme l'indique le Graphique 1 ci-dessous, les fiches d'évaluation remplies au terme des réunions préparatoires de décembre 2014 et mai 2015 ont confirmé que les objectifs des réunions avaient été atteints et que les rencontres permettaient aux PDP de participer plus efficacement aux prises de décision du Conseil. Les fiches révèlent aussi que ces pays comprennent mieux leur rôle en tant que membres des groupes constitutifs et qu'ils considèrent les réunions préalables à celles du Conseil comme un bon mécanisme de concertation.

**Graphique 1. Évaluation des réunions des groupes constitutifs des PDP  
par leurs participants  
(décembre 2014 et mai 2015)**



Les réunions ont atteint leurs objectifs	Les réunions permettent aux PDP de participer plus efficacement aux prises de décision du Conseil	Les PDP comprennent mieux leur rôle en tant que membres des groupes constitutifs	Les PDP considèrent les réunions comme un bon mécanisme de concertation
--	---	--	---

4.9 Les commentaires ajoutés par les chargés de liaison dans les fiches d'évaluation font ressortir en outre que les réunions des groupes constitutifs des PDP ont des effets positifs dans les domaines primordiaux suivants :

- **Gouvernance** : elles influencent les délibérations du Conseil et permettent aux représentants des PDP siégeant au Conseil de parler au nom de leur groupe consultatif et d'autres groupes, ce qui légitime leurs interventions.
- **Communication** : elles favorisent le dialogue à l'intérieur des groupes constitutifs et entre eux, tout en améliorant la communication avec le Secrétariat et l'ensemble du Partenariat.
- **Diffusion du savoir** : elles encouragent l'apprentissage entre pairs, l'échange de connaissances Sud-Sud, le partage d'expériences et la compréhension des processus du GPE et des réformes nationales dans le secteur de l'éducation.

- **Responsabilisation mutuelle** : elles rapprochent les membres des groupes constitutifs des PDP, en favorisant la responsabilisation, le respect et la confiance mutuels.
- **Développement collaboratif** : elles offrent une plateforme rassemblant partenaires et pays pour favoriser la résolution de questions techniques.

4.10 Outre les améliorations apportées dans les domaines mentionnés ci-dessus et, d'une manière générale, au plan de la participation, de la concertation et des prises de décision des groupes constitutifs des PDP, les recommandations issues des réunions préalables profitent à l'ensemble des groupes constitutifs. Par exemple, à la lumière de recommandations formulées après les réunions des groupes constitutifs des PDP de mai 2015, qui ont été présentées par les PDP à la réunion du Conseil de mai 2015, le Secrétariat s'est engagé à distribuer les documents du Conseil trois semaines à l'avance et à traduire les documents importants en espagnol.

4.11 L'utilité des réunions des groupes constitutifs des PDP préalables à celles du Conseil est aussi ressortie de l'Examen de la gouvernance récemment réalisé par le Comité de gouvernance, du risque, d'éthique et des finances (GERF) et de l'Évaluation indépendante intérimaire du Partenariat mondial pour l'éducation. Dans le sondage réalisé pour l'Examen de la gouvernance, les répondants ont indiqué que les réunions préalables avaient amélioré la communication entre les PDP, qui étaient ensuite mieux placés pour présenter leur point de vue. L'Évaluation indépendante intérimaire conclut que « la nouvelle composition du Conseil, fondée sur la représentation par groupes, reflète mieux la diversité des partenaires du GPE, et les représentants des PDP sont devenus de plus en plus actifs et influents en tant que membres du Conseil et de ses quatre comités où ils jouissent d'une représentation égale à celle des groupes de pays donateurs. L'introduction de réunions des groupes de PDP avant la réunion du Conseil a fait beaucoup en ce sens en permettant aux membres des différents groupes de formuler des positions communes et de s'entendre sur les questions à porter à l'attention du Conseil. » Selon l'évaluation, en outre, « l'accroissement de la participation des PDP a été signalé par 13 des 18 membres du Conseil consultés pour l'ensemble des groupes. S'agissant de l'enquête auprès des partenaires mondiaux, 77 % des personnes interrogées étaient partiellement ou totalement d'accord avec le fait que la représentation et la participation des partenaires à la gouvernance et au processus décisionnel du GPE s'étaient développées depuis 2010. »

4.12 Néanmoins, l'Évaluation indépendante et l'Examen de la gouvernance réalisé par le GERF soulignent tous deux la nécessité de continuer d'appuyer les groupes constitutifs pour consolider et dépasser les progrès réalisés. Cette démarche est nécessaire au renforcement des capacités et du statut des PDP pour qu'ils participent efficacement aux délibérations et décisions du Conseil. Par ailleurs, les PDP souhaitent clairement que les réunions continuent de servir de plateforme

d'échange et de partage de connaissances pour l'apprentissage Sud-Sud. Il est vrai qu'il s'agit là d'une importante retombée indirecte des réunions, mais toute la question de l'échange de connaissances et de l'apprentissage Sud-Sud sera étudiée par le Comité des stratégies et des politiques dans le cadre de la mise en œuvre du Plan stratégique du GPE (2016-2020). Elle est donc exclue du présent document et de ses recommandations.

### **Soutien supplémentaire du Secrétariat aux PDP**

4.13 Outre les réunions des groupes constitutifs, le Secrétariat soutient les groupes des PDP en leur offrant des outils et produits favorisant la collaboration, l'échange de connaissances et la participation au niveau mondial. Au sein de l'Équipe des partenariats et relations extérieures, l'équipe PDP met à la disposition de ces groupes un mécanisme spécial de soutien et leur sert de point de contact au sein du Secrétariat pour les affaires qui les concernent au niveau mondial. Le Tableau 3 présente des exemples de l'appui fourni. Axée sur le soutien à l'échelle mondiale et au plan des groupes constitutifs, l'équipe PDP collabore étroitement avec l'Équipe de soutien aux pays et l'Équipe Stratégie, politiques et performance afin de faire concorder le soutien aux pays, le travail thématique et l'appui aux groupes constitutifs. Des représentants de toutes les équipes participent aux réunions des groupes constitutifs en tant que conseillers techniques.

**Tableau 3. Soutien du Secrétariat du GPE aux groupes constitutifs de PDP**

Outils et produits	Type de soutien apporté aux groupes constitutifs de PDP
<b>Nomination ministérielle de chargés de liaison des PDP</b>	<p>Les ministres des PDP désignent les chargés de liaison responsables des contacts avec le Secrétariat du GPE pour les questions concernant les groupes constitutifs au niveau mondial.</p> <p>Pour aider les chargés de liaison à assumer efficacement leur rôle et participer pleinement aux réunions des groupes constitutifs et autres activités de partenariat, on a créé les outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un <b>mandat</b> : rôles et responsabilités des chargés de liaison</li> <li>- une <b>description des réunions des groupes constitutifs</b> : but, objectifs et organisation des réunions</li> </ul>
<b>Résumés des documents du Conseil</b>	<p>Distribution de résumés concis des documents du Conseil pour favoriser la compréhension et faciliter la consultation et la prise de décisions.</p>

Outils et produits	Type de soutien apporté aux groupes constitutifs de PDP
<b>Trousse d'information</b>	Guide du participant aux réunions, incluant les résumés des documents du Conseil et les renseignements logistiques.
<b>Note d'information mensuelle destinée aux PDP</b>	Distribution d'une note d'information mensuelle aux chargés de liaison pour les renseigner sur les activités du Partenariat et faciliter le dialogue et l'échange de connaissances entre le Secrétariat et les PDP.

4.14 Dans l'ensemble, les réunions des groupes constitutifs des PDP préalables à celles du Conseil, combinées aux outils et produits décrits ci-dessus, ont renforcé la capacité du Partenariat à collaborer et dialoguer avec les pays partenaires au niveau mondial. Cet ensemble de mesures de soutien est comparable à celui qu'offrent des organisations semblables comme le GAVI et le Fonds mondial, où l'on apporte un soutien technique aux représentants des PDP pour préparer les réunions du conseil d'administration.

## 5. DÉPENSES ET OPTIONS POUR MINIMISER LES COÛTS

### *Rapports sur les dépenses relatives aux réunions des groupes constitutifs de PDP, décembre 2014 et mai 2015*

5.1 Comme nous l'avons mentionné au paragraphe 2.1, le Conseil a convenu d'attribuer au Secrétariat un maximum de 700 000 dollars, puisés dans le Fonds du GPE, pour financer l'ensemble de la planification, de la logistique et des déplacements des participants nécessaires à l'organisation de deux séries de rencontres des groupes constitutifs, tout en lui demandant de faire tout son possible pour en minimiser le coût. Le Tableau 4 présente une ventilation des dépenses relatives aux réunions préalables de décembre 2014, comparées aux prévisions budgétaires présentées au Conseil en juin 2014 dans la demande de financement originale.

**Tableau 4. Rapport sur les dépenses relatives à la réunion des groupes constitutifs de PDP (décembre 2014)**

Dépenses relatives à la réunion des groupes constitutifs de PDP (dollars)	Décembre 2014			
	Prévisions	Dépenses	Écart	% (dép.)
Déplacements aériens, transports et frais de visa	126 400,00	105 854,45	20 545,55	83,75
Hébergement, per diem, salles de réunion et traiteur	132 074,00	79 442,31	52 631,69	60,15
Honoraires Animateurs externes Services d'interprétation et de traduction Interprétation simultanée en anglais et français pour l'Afrique, et en anglais, français, espagnol, russe et arabe pour le RDM	60 000,00	112 765,82	-52 765,82	187,94
Divers (communications téléphoniques)	15 923,50	60,00	15 863,50	0,38
<b>Total</b>	<b>334 397,50</b>	<b>298 122,58</b>	<b>36 274,92</b>	<b>89,15</b>

5.2 Le dépassement au poste Honoraires, Services d'interprétation et de traduction est dû à la prestation de services d'interprétation simultanée en cinq langues à la réunion du groupe constitutif RDM, qui a permis aux participants d'échanger plus efficacement. Ils ont apprécié la possibilité de dialoguer dans leur propre langue et demandé à bénéficier de ce service d'interprétation dans l'avenir.

5.3 Le Tableau 5 présente une ventilation des dépenses relatives aux réunions préalables de mai 2015, comparées aux prévisions budgétaires présentées au Conseil dans la demande de financement originale.

**Tableau 5. Rapport sur les dépenses relatives à la réunion des groupes constitutifs de PDP (mai 2015)**

Dépenses relatives à la réunion des groupes constitutifs de PDP (\$US)	Mai 2015			
	Prévisions	Dépenses	Écart	% (dép.)
Déplacements aériens, transports et frais de visa	126 400,00	74 616,30	51 783,70	59,03
Hébergement, per diem, salles de réunion et traiteur	132 074,00	156 222,40	-24 148,40	118,28
Services d'interprétation et de traduction Interprétation simultanée en anglais, français, espagnol, russe et arabe	60 000,00	83 165,27	-23 165,27	138,61
Divers (communications téléphoniques)	15 923,50	46,51	15 876,99	0,29
<b>Total</b>	<b>334 397,50</b>	<b>314 050,48</b>	<b>20 347,02</b>	<b>93,92</b>

5.4 Afin de réduire le coût de la deuxième série de réunions, en mai 2015, on a décidé de ne pas engager d'animateur externe ; c'est le Secrétariat qui s'est chargé de l'animation.

5.5 Par conséquent, des 700 000 dollars approuvés par le Conseil pour ces activités, on a dépensé 612 173,06 dollars pour organiser deux séries de réunions préparatoires, en décembre 2014 et en mai 2015, pour les six groupes constitutifs de PDP du Partenariat mondial. L'excédent a été restitué au Fonds du GPE.

***Rapports sur les dépenses relatives aux réunions des groupes constitutifs de PDP, octobre 2015 et décembre 2015***

5.6 Tel qu'indiqué au paragraphe 3.2, en mai 2015, le Conseil d'administration du GPE a autorisé l'ajout d'un montant de 350 000 dollars au budget de base annuel du Secrétariat, pour financer les réunions préalables jusqu'en décembre 2015.

5.7 Une mini réunion a eu lieu le 13 octobre 2015 à Washington (États-Unis), en préparation au séminaire de réflexion du Conseil, où les 12 chargés de liaison des PDP représentés au Conseil ont

été invités à représenter leurs groupes constitutifs. Le Tableau 6 présente le coût estimatif de cette mini réunion (avant comptabilisation finale).

**Tableau 6. Coût estimatif de la réunion des groupes constitutifs de PDP  
(octobre 2015)**

Mini-réunion des groupes constitutifs de PDP – Prévisions (dollars)	Octobre 2015		
	Nombre de chargés de liaison	Total	%
Déplacements aériens, transports et frais de visa	12	22 800,00	65 %
Hébergement, per diem, salles de réunion et traiteur	12	8 385,00	24 %
Services d'interprétation et de traduction	12	3 900,00	11 %
<b>Total</b>		<b>35 085,00</b>	<b>100 %</b>

5.8 On prévoit tenir une réunion préalable du 2 au 4 décembre 2015 à Kampala (Ouganda) ; à cette occasion, pour la première fois, les chargés de liaison des six groupes constitutifs de PDP du Partenariat mondial sont tous conviés à une réunion conjointe de dimension mondiale. Le Tableau 7 illustre les prévisions de dépenses relatives à cette réunion mondiale.

**Tableau 7. Coût estimatif de la réunion des groupes constitutifs de PDP  
(décembre 2015)**

Réunion des groupes constitutifs de PDP – Prévisions (dollars)	décembre 2015		
	Nombre de chargés de liaison	Total	%
Déplacements aériens, transports et frais de visa	65	185 400,00	58 %
Hébergement, per diem, salles de réunion et traiteur	65	86 904,00	27 %
Services d'interprétation et de traduction	65	45 750,00	14 %
<b>Total</b>		<b>318 054,00</b>	<b>100 %</b>

5.9 Le budget supplémentaire de 350 000 dollars défrayera les coûts de la mini réunion d'octobre 2015 et de la réunion mondiale de décembre 2015. Les rapports sur les dépenses réelles occasionnées par les deux réunions seront présentés à la réunion du Conseil de juin 2016.

### ***Soutien de l'initiative allemande BACKUP pour l'éducation en Afrique***

5.10 En plus des 700 000 dollars approuvés par le Conseil pour les réunions des groupes constitutifs des PDP de décembre 2014 et mai 2015, ces activités ont bénéficié du soutien de l'initiative allemande BACKUP pour l'éducation en Afrique, qui a accepté de rembourser au Partenariat mondial la somme de 50 000 dollars pour certaines dépenses relatives aux réunions des groupes constitutifs Afrique 1, 2 et 3. Il s'agit des dépenses suivantes :

- Hébergement des 35 chargés de liaison (17 880 dollars)
- Honoraires d'animation (16 875 dollars)
- Une partie des frais de transport aérien des 35 chargés de liaison (15 245 dollars))

### ***Options pour minimiser les coûts***

5.11 Au moment d'approuver la proposition relative au soutien des groupes constitutifs, en juin 2014, le Conseil d'administration a demandé au Secrétariat de faire tout son possible pour en minimiser le coût. Le Secrétariat a étudié plusieurs options pour favoriser les gains d'efficacité et réduire les frais de transaction. Les enseignements que le Secrétariat a tirés de chaque réunion de groupes constitutifs, ainsi que les informations contenues dans les fiches d'évaluation distribuées aux participants, ont beaucoup contribué à orienter les efforts engagés pour réduire les coûts. Le Secrétariat a notamment exploré les options suivantes :

- **Partage des coûts avec le pays hôte** : notamment la prise en charge des frais de transport aller-retour entre l'aéroport et le lieu de destination, la réduction des frais de visa d'entrée et le financement d'une réception ou d'un banquet.

**Recherche de mesures de financement souples** : notamment en travaillant avec les partenaires pour réduire les coûts grâce à un financement ciblé ou restreint. Le Secrétariat discute actuellement de cette possibilité avec des bailleurs de fonds qui sont particulièrement intéressés à soutenir le renforcement de la collaboration avec les PDP du GPE.

- **Agrégation des groupes constitutifs** : plutôt que d'organiser une réunion distincte pour chacun des six groupes constitutifs des PDP, on les a regroupés comme suit :

- Les groupes **Afrique 1, 2 et 3** se sont réunis en tant que groupe constitutif conjoint pour l'Afrique (Rwanda 2014 et Sénégal 2015).
  - Les groupes **Asie et Pacifique, Europe de l'Est, Moyen-Orient et Asie centrale, et Amérique latine et Caraïbes** se sont réunis en tant que groupe constitutif conjoint du RDM (Washington en 2014 et Dubaï en 2015). Ces mesures de réduction des coûts ont eu pour retombée importante un développement du dialogue et des échanges inter-régionaux au sein des groupes constitutifs Afrique et RDM.
  - **Organisation d'une réunion de dimension mondiale** : Dans leurs commentaires, les chargés de liaison ont notamment recommandé l'organisation d'une réunion conjointe des groupes constitutifs de PDP à l'échelle mondiale, afin de renforcer le dialogue et les échanges inter-régionaux. Par ailleurs, le concept de la réunion conjointe favorise les gains en efficacité et la réduction des coûts de transaction. Cette démarche sera probablement maintenue sous réserve de l'approbation de financements supplémentaires.
- 6. PERSONNES À CONTACTER** : Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Charles Tapp ([ctapp@globalpartnership.org](mailto:ctapp@globalpartnership.org)) ou Michelle Mesen ([mmesen@globalpartnership.org](mailto:mmesen@globalpartnership.org)).

## **7. ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS**

Annexe 1 : Exemple de rapport sur les résultats d'une réunion de groupe constitutif de PDP : Dakar, mai 2015

Annexe 2 : Résumé du projet de Plan mondial de communication et d'action



Réunion préliminaire des groupes constitutifs des PDP  
pour les groupes constitutifs Afrique 1, 2 et 3  
Du 12 au 16 mai 2015  
Dakar, Sénégal

## RAPPORT DE SYNTHÈSE

### 1. INTRODUCTION

---

- 1.1 Du 12 au 16 mai 2015, les trois groupes constitutifs Afrique 1, 2 et 3 du Partenariat mondial pour l'éducation se sont réunis à Dakar, au Sénégal, pour préparer la réunion du Conseil d'administration du GPE les 22 et 23 mai 2015 à Séoul, en République de Corée. La réunion était organisée et financée par le Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation, une allocation ayant été approuvée à cet effet par le Conseil d'administration lors de sa réunion en présentiel tenue à Bruxelles (Belgique) en juin 2014, à la suite d'une proposition formulée conjointement par les groupes constitutifs des pays en développement partenaires (PDP) en vue de l'organisation de réunions en présentiel de préparation à la réunion du Conseil réunissant les six groupes de PDP (Afrique 1, 2 et 3, Asie-Pacifique, Europe de l'Est, Moyen-Orient et Asie centrale (EEMECA) et Amérique latine et Caraïbes). L'Initiative allemande BACKUP pour l'éducation en Afrique a généreusement apporté son soutien à la réunion.
- 1.2 Les chargés de liaison dans les PDP du ministère de l'Éducation de chacun des pays partenaires du GPE étaient invités à assister à la réunion. D'autres techniciens des ministères (directeurs de la planification) étaient également invités à assister aux séances sur le Plan sectoriel de l'éducation et sur le nouveau Plan stratégique du GPE. Au total, 54 participants issus de 37 pays partenaires du GPE étaient présents (37 chargés de liaison dans les PDP et 17 directeurs de la planification/techniciens). La liste des participants figure à l'annexe 1.
- 1.3 Les réunions préliminaires des groupes constitutifs des PDP ont pour objectif global d'améliorer la concertation, la communication et la coordination inter- et intragroupe pour renforcer leur action et leur permettre de présenter la position des PDP sous un angle plus global aux réunions du Conseil d'administration, ainsi que pour améliorer leur participation aux processus de gouvernance du GPE et aux travaux du Partenariat dans son ensemble. La réunion s'est déroulée sur cinq jours, dont deux ont été consacrés aux discussions techniques sur les Plans sectoriels de l'éducation (PSE), tandis que les trois derniers jours ont été centrés sur l'élaboration du nouveau Plan stratégique, sur une visite d'étude (établissement scolaire) et sur le libellé de la décision recommandée pour la réunion du Conseil d'administration du GPE. L'ordre du jour de la réunion figure à l'annexe 3.

1.4 Les objectifs spécifiques des journées techniques étaient les suivants :

- aider les pays en développement partenaires à mieux comprendre et à respecter les conditions requises par le modèle de financement du GPE pour établir des Plans sectoriels de l'éducation crédibles ;
- identifier des stratégies pour améliorer :
  - l'élaboration du PSE,
  - le suivi de la mise en œuvre du PSE,
  - la qualité de l'appui du Secrétariat aux pays ;
- faciliter le dialogue entre les dirigeants des pays en développement partenaires du GPE.

1.5 Quelques-uns des résultats attendus des séances :

- Meilleure compréhension des conditions requises par le modèle de financement du GPE pour établir des Plans sectoriels de l'éducation crédibles
- Identification de bonnes pratiques pour faire face aux principales difficultés de conception, de mise en œuvre et de suivi de PSE crédibles
- Recommandations pour améliorer l'assistance technique au cours de la préparation du PSE et de l'assurance qualité pendant la mise en œuvre du Plan
- Échange et dialogue accrus entre les pays en développement partenaires du GPE au sujet de questions pratiques clés

## 2. ACCUEIL ET PRÉSENTATIONS

---

2.1 Le discours de bienvenue a été prononcé par Madame Laylee Moshiria de l'UNICEF (principale agence de coordination au Sénégal). Elle a souhaité que la réunion se déroule avec succès et que les délibérations soient fructueuses. Son discours a été suivi d'une allocution de bienvenue délivrée par Son excellence Monsieur Serigne Mbaye Thiam, ministre de l'Éducation du Sénégal. Celui-ci a d'abord souligné l'impact du GPE au Sénégal, en particulier des deux financements qui ont permis d'atteindre les objectifs nationaux d'équité, d'apprentissage (priorité à l'alphabétisation, aux mathématiques et aux sciences) et de décentralisation en matière d'éducation.

2.2 Monsieur Hugues Moussy, spécialiste senior de l'éducation, a fourni un aperçu de l'ordre du jour, soulignant le lien entre le modèle de financement du GPE et la nécessité pour les pays de développer des Plans sectoriels de l'éducation crédibles. Il a souligné l'importance de l'élaboration du nouveau Plan stratégique et des questions de gouvernance en tant qu'opportunités essentielles pour les groupes constitutifs d'être consultés et d'exprimer leurs points de vue sur le libellé de la décision du Conseil recommandée.

## 3. JOURNÉES 1 ET 2 : PLANS SECTORIELS DE L'ÉDUCATION

---

3.1 Les deux journées de séances techniques ont porté sur les questions suivantes :

- Présentation de l'Initiative allemande BACKUP pour l'éducation en Afrique, avec un aperçu des récents développements
- Préparation participative de PSE fondés sur la connaissance des faits et assortis de cadres financiers solides
- Suivi de la mise en œuvre efficace du PSE avec les Groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE) et les Revues sectorielles conjointes
- Prise en compte des questions d'équité, de qualité et d'efficacité dans les programmes, les stratégies et les plans opérationnels
- Amélioration du soutien technique pour la préparation et l'assurance qualité du PSE
- Études de cas de pays

#### 4. JOURNÉE 3 : ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE

---

4.1 Monsieur Jean-Marc Bernard, directeur technique adjoint, et Madame Victoria Egbetayo, chargée des partenariats, ont présenté l'élaboration du prochain Plan stratégique du Partenariat mondial. La présentation de Jean-Marc Bernard était centrée sur deux domaines principaux : le renforcement de la plate-forme opérationnelle du GPE au niveau national (axe d'intervention 1) et la définition de la Vision, de la Mission, des Principes, des Buts et des Objectifs (axe d'intervention 2). La présentation de Victoria Egbetayo portait principalement sur le processus de consultation préalable à l'élaboration du nouveau Plan stratégique. Le Secrétariat a également présenté deux initiatives de partenariat en rapport avec le nouveau Plan stratégique, à savoir, la Plate-forme mondiale pour une éducation humanitaire (*Global Humanitarian Education Platform*) et l'Évaluation au service des apprentissages (*Assessment for Learning - A4L*).

4.2 Au cours des débats, les questions, les clarifications et les recommandations suivantes ont été formulées :

##### *Axe d'intervention 1*

- Questions soulevées en ce qui concerne les résultats attendus au niveau des objectifs à atteindre par le Plan stratégique.
- Question de savoir si les pays seront capables de gérer les financements directement sans recourir aux Entités de supervision et de gestion.
- Appel au Secrétariat à s'engager davantage pour savoir si les Entités de supervision et de gestion collaborent efficacement et aident les pays à trouver une solution.
- **Réponse du Secrétariat :** Sur la question des Entités de supervision et de gestion, le Secrétariat reconnaît qu'elle pose problème aux pays, d'où l'attention qui y est portée au titre de l'axe d'intervention 1. Il est nécessaire d'évaluer la capacité des Entités de supervision et de gestion et de trouver un moyen de les utiliser dans les contextes où elles sont nécessaires, mais également d'encourager les partenaires à s'aligner de plus en plus sur les systèmes

nationaux. Les préoccupations relatives aux Entités de supervision et de gestion devraient être également relayées aux responsables-pays.

### *Axe d'intervention 2*

- Clarification demandée sur la finalisation de la Note de synthèse pour la consultation et sur la question de savoir si le Conseil tiendra compte des points de vue et des rôles des pays partenaires mis au jour lors de la consultation.
- Question concernant le But 2 (Enseignement et apprentissage de qualité) – Pourquoi suivre des normes nationales uniquement ?
- Souhait exprimé de voir le nouveau Plan stratégique contribuer à accroître la pression sur les États pour augmenter les investissements nationaux dans l'éducation.
- **Réponse du Secrétariat :** En ce qui concerne le rôle des pays partenaires dans le processus de consultation et les délibérations du Conseil, le Secrétariat a fait observer que la consultation avec les pays partenaires est au cœur de ce processus. De plus, les pays pourront s'exprimer par le biais d'une enquête en ligne qui sera envoyée aux chargés de liaison dans les PDP. Les Agences de coordination seront encouragées à effectuer l'enquête, en consultation avec le Groupe local des partenaires de l'éducation. Le Secrétariat a invité les pays à prendre le temps de donner leur avis, car il s'agit pour eux d'une opportunité de préciser leurs besoins, d'identifier les améliorations à apporter et de contribuer à la conception du nouveau Plan stratégique. S'agissant du But 2, le Secrétariat a noté que le texte était cohérent avec l'Accord de Mascate. En ce qui concerne la question des normes, qu'elles soient nationales ou internationales, le choix appartient aux pays. La question du financement fait écho à celle relative à la notion de « plan crédible » : le Secrétariat a souligné qu'il existait des leviers externes et nationaux au sein du Partenariat, dont l'un est constitué des dons et l'autre d'une augmentation des engagements financiers nationaux en tant que critère d'accès au financement. Le modèle de financement du GPE contient des éléments qui facilitent ce débat. La plupart des pays du GPE ont augmenté les dépenses nationales allouées à l'éducation, mais il reste encore des exceptions. Il est crucial d'aborder la question sous un angle participatif.

### *Plate-forme d'évaluation des apprentissages (Learning Assessments Platform, LAP) et Plate-forme pour l'éducation en situation de conflit et de crise (Platform for Education in Conflict and Crisis)*

4.3 Les participants ont accueilli favorablement les deux initiatives et souligné que les évaluations des acquis scolaires et la mesure de l'apprentissage sont des domaines dans lesquels les pays ont habituellement des difficultés. Ils ont noté que l'initiative permettrait aux pays d'améliorer le niveau d'instruction des enfants et d'instaurer un système par lequel contribuer au suivi de l'apprentissage et à l'amélioration de la qualité. Il a été suggéré que l'initiative devait également inclure les enseignants pour garantir une mise en œuvre complète. La LAP doit également identifier les facteurs contribuant à une faible qualité de l'apprentissage scolaire. Le Secrétariat a noté que la réponse à cette dernière question dépendait du contexte et que l'approche proposée par la LAP était de nature diagnostique (examen des forces et faiblesses d'un système et proposition d'une stratégie). Les

participants ont noté par ailleurs que la LAP pourrait servir à aider les régions à développer un outil d'évaluation commun permettant de comparer les pays au sein d'une même région ou sous-région.

4.4 Sur la plate-forme humanitaire, il a été suggéré que les pays partenaires devraient faire partie intégrante de son processus d'élaboration. Il importe de se projeter au-delà des effets de la crise humanitaire pour analyser les causes profondes des crises et de l'instabilité, et s'attaquer aux problèmes politiques et aux difficultés de gouvernance.

## **5. JOURNÉE 4 : VISITE D'ÉTUDE (ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE), POLITIQUES, COMITÉS ET DÉCISIONS DU CONSEIL DU GPE**

---

### *Visite d'étude (établissement scolaire)*

5.1 La séance du matin a été consacrée à une visite d'étude (établissement scolaire) au Lycée des jeunes filles J.F. Kennedy (appelé couramment « Lycée Kennedy »), l'une des plus anciennes écoles de filles de Dakar, qui a été construite en 1965. Les participants ont effectué une visite des locaux guidée par le personnel de l'établissement scolaire, notamment le directeur et un certain nombre d'enseignants. La visite a eu lieu pendant les heures de cours, ce qui a permis de se faire une idée des matières enseignées aux jeunes filles, à savoir, l'économie, la géographie, les sciences et l'éducation physique. Le ratio élèves/enseignant est de 2 900 filles pour 160 enseignants. Les participants ont eu la possibilité de poser des questions au personnel enseignant. Lors de la séance plénière, Monsieur Djibril Ndiaye Diouf, ministre de l'Éducation du Sénégal et chargé de liaison PDP, a répondu aux questions des participants concernant l'établissement et le système éducatif du Sénégal. Questions posées :

- L'établissement propose-t-il des activités extrascolaires adaptées aux jeunes filles afin de promouvoir leur éducation ?
- En tant qu'établissement prestigieux, le Lycée Kennedy a-t-il le même programme de cours que d'autres écoles publiques ?
- Pourquoi l'établissement compte-t-il plus d'hommes que de femmes parmi les enseignants ?
- Le Sénégal a-t-il mis en place des interventions et des programmes spécifiques pour soutenir l'éducation des filles ?
- L'abolition des pensionnats au Sénégal a-t-il eu un impact sur la rétention des filles ?

### *Politiques, Comités et décisions du Conseil du GPE*

5.2 Madame Christine Guetin, chargée des opérations du Conseil, a présenté les politiques, les Comités et les décisions du Conseil du GPE figurant à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil d'administration qui se déroulera à Séoul.

5.3 Au cours des débats, les questions, les clarifications et les recommandations suivantes ont été formulées :

- Préoccupation liée à l'utilisation apparemment redondante des membres du Conseil et des Comités, étant donné leur lourde charge de travail et leurs responsabilités nationales.

- Préoccupation liée au rythme des réformes du Partenariat mondial, qui est trop rapide et doit être ralenti pour permettre aux pays de rattraper leur retard et au Partenariat de faire le point sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.
- Demande de clarification sur le profil des membres du Comité.
- Au sujet de la politique de gestion des risques, demande de clarification sur le degré d'implication des pays partenaires dans la gestion et le suivi des risques, afin qu'ils interviennent et prennent des mesures, ainsi que sur le degré de participation des responsables-pays au dialogue sur la politique de gestion des risques au niveau national.
- Étant donné la charge de travail au sein des Comités, si les ministres ne peuvent participer aux réunions des Comités, les chargés de liaison dans les PDP devraient être autorisés à les remplacer.
- **Réponse du Secrétariat :** Convient que le rythme des réformes doit être ralenti. S'agissant de la charge de travail de gouvernance pesant sur les membres du Conseil et des Comités, le Secrétariat reconnaît l'importance de la contribution des pays partenaires en tant que moteur du Partenariat mondial, mais admet qu'un équilibre doit être trouvé au niveau de la charge de travail en raison des responsabilités nationales. Le Secrétariat a clarifié le profil des membres des Comités (mandat de deux ans) et indiqué que des termes de référence étaient disponibles. Le mandat actuel expire à la fin de 2015, date à laquelle de nouveaux membres seront nommés. Le Secrétariat a invité les pays partenaires à proposer de nouveaux candidats. En ce qui concerne la connaissance de la politique de gestion des risques et la sensibilisation à cette question au niveau national, le Secrétariat a noté les commentaires formulés et insisté sur le fait que les travaux continueraient d'intégrer la politique au niveau national, à commencer par les réunions des groupes constitutifs et au-delà.

## 6. JOURNÉE 5 : PLANS DE COMMUNICATION ET D'ACTION (CAP)

---

6.1 Monsieur Herbert Bergmann, consultant recruté par l'Initiative allemande BACKUP pour l'éducation en Afrique, a présenté l'évolution et les prochaines étapes des Plans de communication et d'action (CAP) pour l'Afrique 1, 2 et 3.

6.2 Les participants ont exprimé leur soutien global à l'effort continu de l'Initiative allemande BACKUP pour l'éducation en Afrique et du Secrétariat du GPE pour parachever les CAP et les présenter sous la forme d'un document viable. En ce qui concerne la gouvernance, les participants ont félicité le Secrétariat pour avoir mis en place des éléments visant à améliorer la communication et le flux d'information vers les chargés de liaison dans les PDP et le renforcement du rôle des PDP dans le processus de gouvernance. Ils ont fait remarquer que pour les futures réunions des groupes constitutifs, les pays devraient avoir la possibilité de faire des suggestions concernant les points à inscrire à l'ordre du jour.

6.3 Les participants ont recommandé un renforcement du lien entre les chargés de communication du Conseil et les chargés de liaison dans les PDP, en particulier en ce qui concerne la consultation et la coordination sur les documents des Comités.

## 7. PRÉSENTATIONS DES GROUPES CONSTITUTIFS - SYNTHÈSE

---

7.1 Les résultats des ateliers de discussion menée par les groupes constitutifs sur les axes d'intervention 1 et 2, le texte de la décision recommandée par le Conseil et les CAP sont présentés sous forme de synthèse à l'annexe 2.

## 8. CONCLUSION ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

---

8.1 Charles Tapp a prononcé un bref discours de clôture. Il a noté que les réunions des groupes constitutifs s'étendaient au-delà des questions liées au Conseil, à des échanges plus techniques et stratégiques. Avec le passage de l'Initiative Fast Track au Partenariat mondial, les réunions ont également pour but d'élargir les connaissances des participants des pays sur le GPE et se veulent donc extrêmement instructives. Il a reconnu que ces cinq journées avaient été intenses et l'ordre du jour particulièrement exigeant, et félicité les participants pour leur patience, la richesse et la fécondité des débats, ainsi que la qualité des délibérations.

8.2 Il a souligné l'importance des travaux sur les décisions de gouvernance et le Plan stratégique menés par les chargés de liaison dans les PDP, espérant que les réunions avaient permis de mieux comprendre le rôle des chargés de liaison en matière de gouvernance et de stratégie. Il a insisté sur le fait que le Partenariat mondial n'était ni une entité isolée, ni un bureau à Washington, mais un projet présent dans chaque pays partenaire et chaque ministère de l'Éducation.

8.3 Monsieur Daniel Nkaada, chargé de liaison du GPE pour l'Ouganda et membre du Conseil pour le groupe constitutif Afrique 1, a clos le débat en remerciant les participants pour leur assiduité à traiter les questions à l'ordre du jour et le Secrétariat dans son ensemble pour avoir organisé les réunions.

## 9. LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

---

9.1 Les participants ont confirmé leur choix du lieu de la prochaine réunion, à savoir l'Ouganda, sur la base du principe de rotation convenu entre les trois groupes constitutifs.

## Annexe 2 : Synthèse des résultats des présentations des groupes constitutifs - Axes d'intervention 1 et 2, décisions du Conseil et CAP

<b>POINT PLAN STRATÉGIQUE</b>	<p><b>GROUPES CONSTITUTIFS AFRIQUE 1, 2 ET 3</b></p> <p>Satisfaction générale quant à l'orientation de la réflexion actuelle du nouveau Plan stratégique. Souhait d'une consultation et d'une implication continues et stables des PDP à l'avenir. L'axe d'intervention 1 a été considéré comme très pertinent pour les pays partenaires. Large soutien en faveur du programme d'évaluation à l'ordre du jour, du partage des connaissances et d'une amélioration des échanges et de la communication Sud-Sud. Tous ces aspects, y compris le travail technique, sont considérés comme positifs, à condition qu'ils puissent être financés séparément du fonds principal pour les pays. Les pays souhaitent davantage d'assistance technique de la part du Secrétariat. Soutien marqué à la plate-forme humanitaire, à condition qu'elle ne soit pas financée par le fonds principal. Les recommandations et observations suivantes ont été faites :</p> <hr/> <p><b>Axe d'intervention 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Opportunité 1</b> – Ajouter des activités supplémentaires :<ul style="list-style-type: none"><li>➢ Renforcement des capacités pour une gestion de projet réussie et inscrite dans la durée</li><li>➢ Capacité de planification et de mise en œuvre, suivi et évaluation</li><li>➢ Coopération sur l'échange de connaissances entre les États membres</li><li>➢ Mise à disposition de programmes de formation personnalisés de renforcement des capacités dans la planification et les processus du secteur de l'éducation, en utilisant les structures existantes de l'IIPE, etc.</li><li>➢ Dialogue inclusif sur les politiques sectorielles faisant intervenir toutes les parties prenantes concernées par des questions transversales (p. ex. : la santé et la nutrition à l'école)</li></ul></li><li>▪ <b>Opportunité 2</b> – Ajouter des activités supplémentaires :<ul style="list-style-type: none"><li>➢ Production par l'État d'informations et de données périodiques concernant le fonctionnement et les réalisations du système éducatif</li></ul></li><li>▪ <b>Opportunité 3</b> – Inquiétude exprimée à propos de certaines Entités de supervision et de gestion. Recommandation :<ul style="list-style-type: none"><li>➢ Un accord-cadre entre l'Entité de supervision/l'Entité de gestion, le Secrétariat du GPE et l'État.</li></ul></li><li>▪ <b>Opportunité 4</b><ul style="list-style-type: none"><li>➢ Supprimer le terme « intensifier » et le remplacer par « renforcer » ; insérer « dispositifs » après « évaluation ».</li><li>➢ Les termes utilisés par le GPE sont trop complexes. Les simplifier pour que tout le monde puisse comprendre.</li></ul></li><li>▪ <b>Opportunité 6</b> – Il devrait y avoir un financement séparé et souple pour des régions/domaines critiques ciblés. Certains groupes constitutifs ont eu des difficultés avec la terminologie. Nécessité de simplification.</li><li>▪ <b>Commentaires supplémentaires :</b><ul style="list-style-type: none"><li>➢ Un cadre de surveillance plus solide est nécessaire, définissant les rôles attendus des PDP, des Entités de supervision et des Agences de coordination.</li><li>➢ Soutien à l'élaboration d'un système national/externe de l'évaluation des acquis scolaires. Bien qu'il existe des évaluations pays et nationales spécifiques, des moyens externes pour évaluer les enfants et faciliter les comparaisons régionales sont nécessaires.</li><li>➢ Meilleure harmonisation de l'aide extérieure au secteur dans la collecte et la gestion des données (réduire le chevauchement de l'action des bailleurs de fonds). Beaucoup de soutien des partenaires de développement dans le domaine des données. Une solution est nécessaire pour harmoniser le soutien aux PDP dans le domaine de la gestion de données.<ul style="list-style-type: none"><li>➢ La définition des États fragiles et touchés par un conflit devrait s'étendre aux nations confrontées à un afflux de réfugiés provenant d'autres pays, car cela affecte leur système et leur économie. Élargir la définition de l'expression « touché par un conflit ».</li><li>➢ Promouvoir le brassage des idées (partage des connaissances) entre les groupes constitutifs pendant les Revues sectorielles conjointes des partenaires individuels. Certains pays ont été en mesure de visiter d'autres pays au cours de la Revue sectorielle conjointe, et de telles possibilités devraient être encouragées pour faciliter les échanges et l'apprentissage Sud-Sud.</li><li>➢ Le terme « revue technique indépendante » peut impliquer un manque de confiance dans la responsabilité des États - reformuler pour inclure « sous le contrôle de la souveraineté nationale ».</li></ul></li></ul></li></ul> <p><b>Axe d'intervention 2</b></p>
---------------------------------------	---

POINT	GROUPES CONSTITUTIFS AFRIQUE 1, 2 ET 3
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il existe un décalage entre la Vision et la Mission. Aligner la Vision sur la Mission de « l'éducation pour tous ».</li> <li>▪ Reformuler la Vision comme suit : « ... et apporter une contribution utile au développement de leur société ».</li> <li>▪ Éviter un rétrécissement de la Vision dans le cadre des Buts - aligner les Buts sur la Vision en incluant des références à l'éducation non formelle et à l'éducation des adultes (alphabétisation, deuxième chance pour s'instruire, apprentissage traditionnel dans les ateliers, etc.)</li> <li>▪ La Mission devrait être axée sur « l'efficacité », ainsi que sur « l'efficience » des systèmes éducatifs.</li> <li>▪ Supprimer « aide » et remplacer par « soutien » dans l'esprit du Partenariat mondial et « efficacité du développement ».</li> <li>▪ Les groupes constitutifs aimeraient voir la santé et la nutrition scolaires être prises en compte dans le Partenariat mondial.</li> </ul>
DÉCISIONS DU CONSEIL	<p>Globalement, les groupes constitutifs ont été satisfaits des décisions du Conseil d'administration, malgré quelques inquiétudes concernant leur formulation et leur opacité. Cela suggère que le Secrétariat doit faire davantage pour prendre des décisions simples à comprendre étant donné la diversité des groupes constitutifs et du Conseil d'administration.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>BOD/2015/05-XX — Rapport de la réunion du Conseil des 15-16 décembre 2014</b> – Approbation générale.</li> <li>▪ <b>BOD/2015/05-XX — Renforcement de la plate-forme opérationnelle du Partenariat mondial (« Axe d'intervention 1 »)</b> – Approbation générale avec la recommandation suivante : mettre l'accent sur toutes les possibilités énoncées dans la plate-forme opérationnelle qui accroissent la viabilité des systèmes gouvernementaux. Il est nécessaire d'insister sur le renforcement des capacités des ressources humaines et le développement des capacités dans les pays pour la bonne gestion du système éducatif, de l'analyse sectorielle et de l'évaluation des données. Élargir la définition du concept « touché par un conflit » pour inclure les pays voisins de la région qui sont affectés par l'afflux de réfugiés, posant de nouveaux défis dans la gestion des systèmes d'éducation nationale (par exemple, la frontière entre le Kenya et la Somalie, la frontière entre l'Ouganda, la RDC et le Soudan - tous ces pays sont touchés indirectement par les conflits au sein de la région).</li> <li>▪ <b>BOD/2015/05-XX — Approbation des allocations maximales par pays</b> – Afrique 3 est le seul groupe constitutif qui n'est pas d'accord avec la proposition du GERF. Afrique 3 recommande l'application d'une approche au prorata sur les pertes et les gains si nécessaire. Les gains d'efficacité devraient être optimisés sur les pays actuellement confrontés aux fluctuations des taux de change (c'est-à-dire qui subissent des pertes dues aux fluctuations). Dans ce cas, ils devraient être rappelés pour un supplément lorsque la situation de change s'améliore. Afrique 1 et 2 ont soutenu la recommandation du GERF, mais il devrait y avoir quelques exceptions pour les pays considérés comme fragiles et touchés par un conflit, ainsi que pour les pays touchés par d'importantes fluctuations monétaires - ces questions devraient être prises en compte avant le décaissement par le Partenariat mondial. Les groupes constitutifs ont également exprimé la crainte que les bailleurs de fonds n'investissent pas assez dans le financement et sont également inquiets au sujet de leur comportement au niveau des pays et du manque d'alignement avec les systèmes nationaux.</li> <li>▪ <b>Recommandation de décision conjointe du GERF et du CGPC (Option 1 ou 2) BOD/2015/05-XX – Rationalisation du processus de prise de décision en matière de financements</b> – Afrique 2 est le seul groupe constitutif parmi les six à choisir l'Option 2. Afrique 2 a également proposé que les décisions concernant le financement du Secrétariat du GPE soient déléguées au CGPC. L'Option 1 a été soutenue par Afrique 1 et 3.</li> <li>▪ <b>BOD/2015/05-XX — Approbation des allocations de financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation – Approbation générale.</b></li> <li>▪ <b>BOD/2015/05-XX — Projet de révision du financement pour la mise en œuvre du Programme sectoriel de l'éducation de la Zambie</b> – Globalement, les pays ont estimé que les critères et les clauses contractuelles du Partenariat mondial devaient être respectés et que le Partenariat mondial devait veiller à ne pas créer de précédents. Bien que la décision de la Zambie ait été soutenue, il a été estimé que le Partenariat mondial ne devrait pas être trop laxiste. Les groupes constitutifs auraient dû être consultés plus tôt à propos de cette décision lors de la phase du Comité, et dans ce cas, le libellé de la décision aurait pu être différent.</li> <li>▪ <b>BOD/2015/05-XX – En référence aux décisions BOD/2013/02-02 et au BOD/2013/07-01 – Approbation du financement des notes de synthèse des AMR</b> – Approbation générale.</li> <li>▪ <b>BOD/2015/05-XX – En référence au document BOD/2012/05-01 – Politique relative aux calendriers de signature et aux procédures de révision</b> – Approbation générale.</li> <li>▪ <b>BOD/2015/05-XX — Note de synthèse et plan de consultation relatifs au Plan stratégique pour la période 2016–2020 (« Axe d'intervention 2 »)</b> – Approbation générale avec la recommandation par Afrique 2 que la Mission se concentre sur « l'efficience » ainsi que sur « l'efficacité » des systèmes éducatifs. Afrique 1 recommande d'aligner la « Vision » (qui concerne les enfants et les jeunes) sur la Mission (qui concerne l'éducation pour tous). Le Partenariat mondial doit décider si le message est « l'éducation pour tous » ou « l'éducation pour les enfants et les jeunes ». La préférence des groupes constitutifs Afrique va à « l'éducation pour tous », qui</li> </ul>

POINT	GROUPES CONSTITUTIFS AFRIQUE 1, 2 ET 3
<b>PLANS DE COMMUNICATION ET D’ACTION</b>	<p>prend en considération l'éducation et les compétences de la deuxième chance, ainsi que l'alphabétisation des adultes. Dans les principes, à l'alinéa « e », il a été suggéré de supprimer le mot « aide » et de le remplacer par « soutien ». Le mot « aide » a une connotation obsolète renvoyant à des paradigmes de développement et des relations bailleurs de fonds-bénéficiaires qui n'ont plus cours. Il n'évoque pas le partenariat ni « l'efficacité du développement », concepts qui définissent le Partenariat mondial pour l'éducation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>BOD/2015/05-XX — Fonds de la société civile pour l'éducation 2016–2018</b> – Approbation générale.</li> <li>▪ <b>BOD/2015/05-XX — Programme de travail et budget du Secrétariat (juillet 2015 - juin 2016)</b> – Approbation générale avec la recommandation que les réunions préliminaires des groupes constitutifs des PDP soient intégrées au budget du Secrétariat sur un cycle de 12 mois.</li> </ul> <p>Mettre l'accent sur le renforcement de la communication et de la consultation dans le domaine de la gouvernance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Renforcer les liens et la communication entre les chargés de communication du Conseil et les chargés de liaison dans les PDP.</li> <li>▪ Nécessité de consultations des groupes constitutifs sur les documents du Comité.</li> <li>▪ Renforcer la compréhension institutionnelle du GPE par les pays, en particulier lors des passations de services des chargés de liaison dans les PDP.</li> <li>▪ Soutenir le financement de conseillers des PDP aux réunions du Conseil (dont certains sont aussi des chargés de liaison dans les PDP ou des chargés de communication).</li> <li>▪ Demander que les documents du Conseil soient distribués plus tôt avec un laps de temps adéquat entre la distribution des documents du Conseil, des réunions préliminaires des groupes constitutifs des PDP et la réunion du Conseil d'administration.</li> <li>▪ Inviter les chargés de communication du Conseil aux réunions préliminaires des groupes constitutifs des PDP.</li> <li>▪ Souhait que le GPE facilite les opportunités d'apprentissage entre les pays en dehors des réunions des groupes constitutifs.</li> </ul>

## Annexe 2 : Résumé du projet de Plan mondial de communication et d'action

Le Tableau ci-dessous énumère certaines des activités que les PDP considèrent importantes pour renforcer leurs capacités en matière de coordination, communication et consultation.

<b>Plan de communication et d'action pour les groupes constitutifs de PDP</b>			
<b>Activités</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Unité ou personne responsable</b>
<b>Gouvernance</b>			
<b>Réunions des groupes constitutifs de PDP préalables à celles du Conseil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité et pertinence des décisions prises pendant les réunions du Conseil, et entente à leur sujet</li> <li>- Institutionnalisation dans le budget du Secrétariat du financement des réunions préalables et du soutien aux groupes constitutifs de PDP</li> <li>- Participation accrue des PDP aux réunions du Conseil</li> <li>- Prise en compte de la position des groupes constitutifs lors des délibérations du Conseil</li> <li>- Capacité accrue d'influer sur les délibérations et décisions du Conseil</li> <li>- Satisfaction envers le processus de délibération</li> <li>- Influence des administrateurs représentant les PDP sur l'ordre du jour des réunions du Conseil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entente complète, largement partagée et connue sur toutes les décisions du Conseil</li> <li>- Amélioration de la qualité des délibérations et des décisions du Conseil tenant, qui tiennent compte des opinions et de l'optique des PDP</li> <li>- Financement durable des réunions préalables des groupes constitutifs des PDP</li> </ul>	Secrétariat ; partage des coûts et correction des lacunes avec les partenaires
<b>Réunions du Conseil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation régulière aux réunions du Conseil des chargés de liaison des PDP siégeant au Conseil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleure coordination entre les groupes constitutifs et leurs représentants au Conseil</li> <li>- Satisfaction envers les processus de délibération et de prise de décisions</li> <li>- Financement durable de la participation des chargés de liaison aux réunions du Conseil</li> </ul>	Secrétariat ; partage des coûts et correction des lacunes avec les partenaires
<b>Soutien aux chargés de communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation régulière de tous les chargés de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration de la communication et de</li> </ul>	Secrétariat

<b>Plan de communication et d'action pour les groupes constitutifs de PDP</b>			
<b>Activités</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Unité ou personne responsable</b>
<b>des groupes constitutifs</b>	communication du Conseil aux réunions préalables des groupes constitutifs de PDP	la coordination entre les chargés de communication du Conseil et les membres des groupes constitutifs	
<b>Produits et outils de communication</b>			
<b>Espace ou portail internet réservé aux groupes constitutifs (protégé par mot de passe)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le portail internet est facilement accessible aux membres des groupes constitutifs des PDP.</li> <li>- Accès accru et plus rapide à l'information la plus récente.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les documents des groupes constitutifs et les échanges de connaissances (textes, exposés PowerPoint, vidéos) sont disponibles. Les membres discutent activement sur le web.</li> </ul>	Secrétariat
<b>Kit d'accueil et d'orientation pour les chargés de liaison des PDP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les nouveaux chargés de liaison s'adaptent plus vite à leur rôle, à leurs responsabilités et aux mécanismes institutionnels du GPE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La transition se fait plus facilement entre les chargés de liaison successifs.</li> <li>- Renforcement de la mémoire institutionnelle.</li> <li>- Facilitation du processus d'intégration.</li> </ul>	Secrétariat
<b>Traduction des nouveaux documents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les documents diffusés par le portail sont disponibles dans toutes les langues de travail du GPE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les utilisateurs peuvent consulter les documents dans une langue qu'ils connaissent.</li> </ul>	Secrétariat
<b>Mode d'emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un mode d'emploi de l'espace internet des groupes constitutifs est disponible.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les membres des groupes constitutifs peuvent consulter et utiliser le portail internet sans problème.</li> </ul>	Secrétariat ; partage des coûts et corrections des lacunes avec les partenaires
<b>Contenu du site web relatif au soutien des PDP</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès accru des PDP au site internet du GPE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Point de référence en ligne pour les PDP et autres partenaires intéressés.</li> </ul>	Secrétariat
<b>Échange de connaissances (pratiques et expérience relatives à l'action à mener) /apprentissage Sud-Sud</b>			
<b>Recensement des bonnes pratiques relatives à la réforme du secteur de l'éducation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les pays recensent et communiquent les bonnes pratiques relatives à la réforme du secteur de l'éducation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les réunions préalables sont utilisées pour présenter des études de cas illustrant les bonnes pratiques.</li> </ul>	Secrétariat, groupes constitutifs
<b>Voyages d'étude</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'au moins 1 voyage d'étude par an.</li> <li>- Échanges, lors des réunions préalables, au</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Influence et adaptation au contexte d'autres pays</li> </ul>	Secrétariat, groupes constitutifs

<b>Plan de communication et d'action pour les groupes constitutifs de PDP</b>			
<b>Activités</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Unité ou personne responsable</b>
	sujet de l'expérience acquise et des leçons tirées. - Comptes rendus mis à la disposition des groupes constitutifs des PDP.		
<b>Réunions des groupes constitutifs de PDP préalables à celles du Conseil</b>	- Inscription systématique des séances d'échange de connaissances au programme des réunions préalables. - Collaboration accrue avec les partenaires techniques et les organismes spécialisés.	- Amélioration du volet technique des procédés de planification, de mise en œuvre et de suivi - Amélioration de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des PSE	Secrétariat en collaboration avec des partenaires techniques
<b>Webinaires d'échange de connaissances</b>	- Organisation d'au moins 4 webinaires par an. - Collaboration accrue avec les partenaires techniques et les organismes spécialisés.	- Amélioration du volet technique des procédés de planification, de mise en œuvre et de suivi des PSE	Secrétariat en collaboration avec des partenaires techniques